



**MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **ANNEXE 9**

# **CERTIFICAT « QUALIOPI » délivré à**

Nom ou raison sociale : Lexo Auto-école

N° d'agrément : E 1101412000

N° de déclaration d'activité 28140315314

Adresse : 37, rue d'Alençon

Code postal : 14100 Ville : Lisieux

Catégorie d'action concernée par la présente certification : action de formation mentionnée au 1<sup>er</sup> alinéa de l'article L. 6313-1 du code du travail.

Nom de l'instance de labellisation : ministère de l'intérieur

Suite aux audits effectués dans le cadre des actions de formation à la conduite des véhicules terrestres à moteur et de sensibilisation à la sécurité routière, le présent certificat est délivré à l'établissement susmentionné, et ce, conformément aux critères énoncés dans le décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences, en application de l'article L. 6316-1 du code du travail.

Ce présent certificat est valide du 08 décembre 2021 au 08 décembre 2024 sous réserve du respect des critères de qualité et des modalités d'audit mentionnés à l'arrêté du 26 février 2018 modifié portant création du label « qualité des formations au sein des écoles de conduite et reconnaissance des équivalences à ce label ».

Fait à Caen , le 08 décembre 2021

Le préfet de département  
ou son représentant

Le Délégué à l'Education Routière  
du Calvados

  
Samy-Lee ROCHER